

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/09/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 26/09/2016

**Délibération n° D-2016-298**

**Dispositif d'aide à l'initiative des jeunes - PROJET JEUNES 79  
- Avenant financier 2016**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Animation de la Cité**

**Dispositif d'aide à l'initiative des jeunes - PROJET  
JEUNES 79 - Avenant financier 2016**

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le dispositif départemental d'aide à l'initiative des jeunes intitulé PROJET JEUNES 79 s'adresse à tous les jeunes âgés de 11 ans révolus à 30 ans inclus, résidant dans le département des Deux-Sèvres.

Ce dispositif a pour vocation d'accompagner des porteurs de projets dans une démarche de projet dont ils sont les initiateurs et les animateurs ; il comprend un accompagnement méthodologique et une aide financière pour que les jeunes soient en mesure de mener à bien une action de leur choix et dont ils maîtrisent les différentes phases. L'objectif final de PROJET JEUNES 79 est de favoriser la démarche de la prise de responsabilités et du montage de projet et de valoriser la capacité des jeunes à agir de leur propre initiative.

Afin de favoriser le soutien aux initiatives et à l'engagement des jeunes Niortais, il est proposé que la Ville de Niort apporte une aide financière de 850 € au dispositif au titre de l'année 2016.

Conformément à la convention multi partenariale approuvée par le Conseil municipal du 13 octobre 2014, la contribution de la Ville de Niort est allouée à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres, chargée de la gestion financière du dispositif.

*Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant financier 2016 au dispositif départemental d'aide à l'initiative des jeunes intitulé PROJET JEUNES 79 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser la subvention à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DES DEUX-SEVRES**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

**DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INITIATIVE DES JEUNES**  
**PROJETS JEUNES 79**

**AVENANT FINANCIER 2016**

Vu la convention multi partenariale du dispositif départemental d'aide à l'initiative des jeunes signée le 22 décembre 2014 ;

En référence à son article 7, il est précisé ci-après le montant de la contribution financière de chacune des parties.

ENTRE

**L'Etat**, représenté par Monsieur Wilfrid PELISSIER, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres,

D'une part,

Et

**La Ville de Niort**, représentée par Jérôme BALOGE, Maire,

D'autre part,

**Il est convenu ce qui suit :**

La participation financière de l'**Etat** est fixée pour l'exercice 2016 à **1 000 Euros**.

La participation financière de la Ville de Niort, est proposée à **850 €** pour l'exercice 2016.

Ces contributions seront affectées à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres selon les modalités de contractualisation du choix de chacune des parties, sous l'intitulé suivant « **PROJETS JEUNES 79** ».

Les sommes non utilisées en fin d'exercice feront l'objet d'un report sur l'année suivante.

FAIT à NIORT, le

Pour le Directeur Départemental de la  
Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des  
Deux-Sèvres,  
Et par délégation  
La Cheffe du Pôle de la Cohésion Sociale,

Le Maire,

Catherine RIBAUT